



BUDGET :

toujours plus de projets pour vous en 2025

Le 20 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget de la Ville pour l'année 2025. Élaboré dans un contexte inédit d'instabilité institutionnelle et d'incertitudes économiques, il reflète néanmoins la politique ambitieuse qui a toujours été celle de l'équipe municipale pour Maisons-Alfort : une ville à la gestion saine et rigoureuse, aux finances solides et à l'investissement dynamique qui agit au quotidien pour le bien-être de ses habitants.



UN BUDGET RESPONSABLE ET AMBITIEUX AU SERVICE DE TOUS LES MAISONNAIS

Le budget 2025 reflète la mobilisation de l'équipe municipale de tenir les engagements pris vis-à-vis des Maisonnais dans le cadre de son projet de mandat 2020-2026.

UN BUDGET PRÉCAUTIONNEUX FACE À UN CONTEXTE INCERTAIN

Malgré les contraintes et les incertitudes qui ont pesé sur son élaboration, ce budget responsable et ambitieux témoigne une fois encore de la volonté de la municipalité d'agir au service de tous les Maisonnais. Rappelons que le budget 2025 a été construit à la suite de la démission du gouvernement Barnier en décembre 2024, qui a stoppé net le vote du projet de loi de finances 2025, et les mesures impactant le budget des collectivités.

UNE ÉLABORATION BUDGÉTAIRE SOUS CONTRAINTES

Cela fait désormais plusieurs années que nous évoquons le contexte incertain dans lequel s'élabore le budget municipal. En effet, aux incertitudes liées au contexte

économique actuel (inflation, baisse des recettes liées aux DMTO prélevés sur chaque transaction immobilière à hauteur de -15 % en 2024...), s'est ajoutée l'instabilité gouvernementale fin 2024. Finalement voté le 6 février dernier, le PLF 2025 contient diverses mesures impactant directement le budget des collectivités, avec pour objectif que celles-ci contribuent à l'effort de réduction du déficit de l'État. Maisons-Alfort est concernée à plusieurs titres avec notamment :

- La mise en place du dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales, le Dilico. Plus clairement, celui-ci consiste en un prélèvement sur une partie des recettes fiscales de la commune.
- La hausse de la cotisation patronale à la caisse de retraite des fonctionnaires des

collectivités locales (CNRACL), évaluée à 440 000 euros en 2025 pour Maisons-Alfort.

DES PROJETS D'AVENIR QUI PROFITENT À TOUS

En dépit de ce contexte difficile, les objectifs poursuivis restent clairs pour continuer à façonner l'avenir de Maisons-Alfort.

Le budget 2025 prévoit ainsi un **programme d'investissements dynamique dans tous les domaines de la vie quotidienne** (19,5 millions d'euros avec les reports de crédits 2024) et se donne les moyens **d'offrir de nouveaux services et équipements de qualité** qui profitent à tous (77 millions d'euros de dépenses réelles de fonctionnement), tout en veillant à la **maîtrise des dépenses, à la réduction de la dette et sans augmentation de la fiscalité.**

Dans cet environnement incertain, la gestion budgétaire responsable qui a toujours été la nôtre nous permet aujourd'hui de maintenir tous les services municipaux et d'en créer de nouveaux, sans augmenter les impôts en 2025.

Marie France Parrain - maire de Maisons-Alfort



S'ENGAGER DURABLEMENT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Si la préservation de notre environnement a toujours été un axe fort de la politique municipale, ce dernier a été considérablement renforcé ces dernières années face à l'accélération de l'urgence climatique. Chaque année, la Ville alloue ainsi un budget conséquent en faveur de sa **transition écologique** qui fait aujourd'hui partie intégrante d'une véritable qualité de vie. Le budget 2025 ne déroge pas à ce principe : la poursuite du programme de **rénovation et de végétalisation des cours d'école**, **cette année l'école élémentaire Pasteur**, et des actions de sensibilisation menées au sein de la **Maison de l'Environnement**, la **création d'un conseil des jeunes pour l'environnement**, la **dernière phase du ravalement des façades et le remplacement des menuiseries** au sein du groupe

scolaire Parmentier, la **pose de nouveaux panneaux solaires** sur les toits de bâtiments municipaux (maternelle Édouard Herriot) ainsi que l'évolution vers **un éclairage public plus vertueux en LEDS** (150 000 euros prévus annuellement). Sans oublier **le plan 1 000 arbres supplémentaires, projet phare du mandat municipal 2020 – 2026 qui, malgré le 1 000^e arbre planté, se poursuit cette année.**



Près de 500 ateliers ont été proposés au public depuis l'ouverture de la Maison de l'Environnement.



Achevé avec un an d'avance, le plan 1 000 arbres supplémentaires se poursuit en 2025.



Le programme de vidéoprotection est opérationnel avec l'ouverture prochaine du Centre de Supervision Urbain.

SÉCURITÉ : VEILLER À LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

L'année 2025 verra la concrétisation d'un projet d'envergure de cette mandature. Le programme de vidéoprotection sera entièrement opérationnel ce printemps avec l'ouverture du Centre de Supervision Urbain (CSU), qui centralisera et analysera les images des 75 caméras installées dans l'ensemble des quartiers. Pour assurer son fonctionnement, 4 nouveaux agents – en plus de la responsable du CSU – viendront renforcer les rangs de la police municipale, qui bénéficiera également de nouveaux locaux d'ici quelques semaines. Sans oublier la construction du nouveau commissariat qui avance à grands pas puisque les travaux de gros œuvre sont aujourd'hui terminés, ainsi que la poursuite des actions de prévention et de sensibilisation dans les quartiers menées conjointement par les polices municipale et nationale, et notamment sur l'axe des violences intrafamiliales.

ŒUVRER POUR UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

À cet effet, un important **programme de rénovation de la voirie communale (830 000 euros)** figure parmi les opérations notables de ce budget. Débuté fin 2024, le **square René Coty poursuivra sa transformation et sa végétalisation en 2025 : 700 000 euros y sont consacrés**. Le **réaménagement de l'aire de jeux du parc des Hanneçons** sera effectué au début de l'été.



La rue Danielle Casanova (Planètes) bénéficiera du programme de rénovation de la voirie, qui sera renforcé en 2025 avec l'allocation d'un budget conséquent.



La future plage qui ouvrira sur les bords de Marne cet été.

En 2025, la Ville entend également poursuivre la politique de partenariats publics renforcée ces dernières années avec le Territoire Paris Est Marne&Bois et le département du Val-de-Marne. À cet effet, deux projets d'ampleur vont voir le jour en 2025, contribuant directement à l'amélioration du cadre de vie des Maisonnais : la mise en service d'une voie verte et **d'une piste cyclable sur l'avenue de Verdun et la création d'une aire de baignade aménagée sur les bords de Marne** dont l'ouverture est prévue cet été.



15,33

millions d'euros pour les écoles soit **+9,9%** par rapport au budget 2024 et **4,06** millions d'euros pour les accueils de loisirs



11,9

millions d'euros consacrés à la culture et au sport.



8,9

millions d'euros qui sont alloués à la santé et à l'action sociale (dont la petite enfance).

ÊTRE AUX CÔTÉS DE TOUS LES MAISONNAIS

Parce que la solidarité n'est pas un vain mot à Maisons-Alfort, la Ville maintient sans aucune baisse le montant des subventions versées aux associations locales à hauteur de **2,92 millions d'euros** et le budget de **300 000 euros** accordé au Centre communal d'action sociale (CCAS) pour compléter son budget propre.

ÊTRE ATTENTIF DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Maisons-Alfort compte **5 crèches** et **4 haltes-garderies municipales**, sans oublier le lieu accueil parents-enfants, le Relais Petite Enfance (ex-RAM) et la ludothèque de la Maison de l'Enfant pour une enveloppe de **5,6 millions d'euros** consacrée à la petite enfance complétée par un bonus attractivité évalué à **180 000 euros** pour attirer et fidéliser le personnel de la petite enfance. Autre opération notable en 2025 dans ce secteur : le réaménagement complet et l'agrandissement des locaux du Relais Petite Enfance (**200 000 euros**) situé dans le Cours des Juilliottes, qui visent à améliorer les conditions d'accueil des tout-petits et de leurs parents ainsi que des professionnelles de la petite enfance.

Un réaménagement complet et l'agrandissement des locaux du Relais Petite Enfance, situé dans le Cours des Juilliottes, vont être réalisés en 2025.



La rénovation du réseau d'eau du groupe scolaire Pampidou va se poursuivre en 2025.



L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE, une priorité réaffirmée

Maisons-Alfort a toujours été particulièrement attentive au bien-être de la jeune génération et aux attentes des familles. Le budget 2025 confirme une nouvelle fois cette volonté d'œuvrer concrètement pour nos écoles et la jeunesse maisonnaise et de préserver le pouvoir d'achat des familles :

- **Hausse de près de 10 %** du budget global alloué à l'enseignement et à la formation, qui comprend les écoles maternelles et élémentaires, la restauration et le sport scolaires ainsi que les classes de découvertes.

- **5,2 millions d'euros** pour une restauration scolaire de qualité qui privilégie les produits durables (+ de 40 %) bien au-delà des moyennes nationales (20 % et 18 %).

- **+ 2%** pour la dotation annuelle pédagogique accordée par élève, **68 euros** pour les maternels et **67 euros** pour les élémentaires, soit **314 000 euros**, avec un crédit supplémentaire de 6,50 € pour les 4 écoles situées en REP (Jules Ferry et Charles Péguy).

- **660 000 euros** versés au titre de la participation communale aux écoles privées, en **hausse** en 2025.

- **90 000 euros** pour les bourses (culture, sport, voyages scolaires...) versées par la Ville pour soutenir le pouvoir d'achat des familles et permettre aux élèves et jeunes Maisonnais d'élargir leurs horizons.

- **2,7 millions d'euros** d'investissements travaux sont affectés à d'importantes opérations d'entretien et de rénovation dans divers établissements scolaires en 2025 (remise en peinture, rénovation des sanitaires, réaménagements...).

UNE MULTITUDE D'ACTIONS

Le budget 2025 pour l'éducation et la jeunesse, c'est aussi la poursuite de toutes les actions pédagogiques, pendant et après l'école, le financement de séjours pendant les vacances scolaires, des repas à tarifs modérés, des classes de découvertes, de l'accompagnement scolaire gratuit et une souplesse d'accueil au sein des centres de loisirs.





2,77

millions d'euros alloués pour la sécurité, soit **+7,7%** par rapport au budget 2024



5,57

millions d'euros consacrés à l'aménagement du territoire dont **3,87** millions d'euros pour l'entretien et la création d'espaces verts.

Prendre soin de nos aînés

Une attention qui se poursuit avec nos aînés avec **1,8 million** d'euros alloués au service de maintien à domicile et au portage de repas. Maisons-Alfort dispose également d'une structure dédiée à nos aînés, INFO-Séniors. Sans oublier les nombreuses animations et actions ciblées à destination des seniors maisonnaires dont certaines sont devenues de véritables traditions, comme les Repas de Printemps et les Goûters de Noël, et le Forum des Seniors, qui, fort de son succès, reviendra pour une seconde édition en octobre 2025.

De nombreux Maisonnaires ont participé au 1^{er} Forum des Seniors organisé par la Ville.



10,4 millions d'euros sont investis en 2025 pour faire de Maisons-Alfort une ville toujours plus agréable et adaptée aux besoins de ses habitants.

Le conservatoire municipal disposera prochainement de locaux réaménagés, agrandis et mieux adaptés aux besoins des élèves et des enseignants.



FAIRE VIVRE le sport et la culture

Le sport et la culture : deux domaines que la Ville a toujours mis un point d'honneur à valoriser pour en favoriser l'égal accès pour tous. Rappelons que, chaque année, la Ville y consacre une part importante de son budget pour offrir à chaque Maisonnais l'opportunité de **pratiquer la discipline sportive de son choix dès le plus jeune âge grâce à une dizaine de dispositifs gratuits pour les 3-25 ans** et de **s'ouvrir sur le monde grâce à une programmation culturelle variée**. Des services pour la quasi-totalité accessibles gratuitement.

UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ÉQUIPEMENTS ET DE DISPOSITIFS

Une ambition forte qui ne saurait exister sans la richesse des équipements et services culturels et sportifs proposés : **3 médiathèques, un Bibliobus, deux théâtres, un cinéma, un conservatoire municipal et un musée, une dizaine de dispositifs sportifs gratuits** et de nombreux équipements qui permettent la pratique d'une grande variété de disciplines. **Cette volonté d'inclusion** va encore se renforcer cette année avec la **création d'un pôle handisport au sein du Palais des Sports**.

UNE DOUBLE RÉNOVATION

En 2025, les **travaux de rénovation du NECC**, qui ont pris du retard suite à un incendie accidentel, se poursuivront (**665 000 euros** en report de crédit), de même que débiteront ceux du **conservatoire municipal Henri Dutilleux**, consécutifs au déménagement en 2024 de la Mission Locale dans de nouveaux locaux (**540 000 euros**, en report de crédit).

Le Palais des Sports va bénéficier d'une rénovation extérieure tandis qu'un pôle handisport va y être créé pour un coût total de 200 000 euros.



UNE GESTION BUDGÉTAIRE EXEMPLAIRE

Maisons-Alfort au tableau d'honneur des villes bien gérées



Ces choix budgétaires ne sauraient toutefois être possibles sans une **gestion saine et rigoureuse de l'argent public**, que ce nouveau budget démontre une nouvelle fois. En effet, malgré le contexte difficile dans lequel nous évoluons et la multiplication des contraintes budgétaires, Maisons-Alfort maintient en 2025 un programme d'investissements dynamique de plus de 10 millions d'euros, sans hausse de fiscalité, en préservant le pouvoir d'achat des Maisonnais et en continuant à baisser sa dette.

68 millions d'euros investis sur les 5 premières années du mandat municipal (travaux en régie compris).

Maisons-Alfort a baissé sa dette de **72 % (2005-2025)**

UNE DETTE TRÈS FAIBLE

Maisons-Alfort, demeure la 2^e ville la moins endettée de la métropole parmi les 36 communes de +50 000 habitants, avec une dette qui s'élève à 313 euros par habitant en 2024, et qui passe même sous la barre des 300 euros par habitant au 1^{er} janvier 2025, pour s'établir à 295 euros/hab. La dette de la ville est ainsi inférieure de 81 % à la moyenne métropolitaine. **C'est la seule commune du Val-de-Marne dans ce cas.**

PARIS	4 528 €
LEVALLOIS-PERRET	4 203 €
ARGENTEUIL	3 317 €
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	2 742 €
ANTONY	2 408 €
CLAMART	2 278 €
RUEIL-MALMAISON	2 191 €
BONDY	2 031 €
DRANCY	1 941 €
BOBIGNY	1 926 €
AULNAY-SOUS-BOIS	1 857 €
MONTREUIL	1 839 €
SAINT-OUEN	1 798 €
FONTENAY-SOUS-BOIS	1 731 €
VITRY-SUR-SEINE	1 677 €
PANTIN	1 643 €
IVRY-SUR-SEINE	1 633 €
COURBEVOIE	1 628 €
NANTERRE	1 614 €
VILLEJUIF	1 584 €
LE BLANC-MESNIL	1 526 €
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	1 460 €
ASNIÈRES-SUR-SEINE	1 435 €
CRÉTEIL	1 434 €
AUBERVILLIERS	1 318 €
COLOMBES	1 313 €
CLICHY	1 307 €
SEVRAN	1 265 €
VINCENNES	1 198 €
SAINT-DENIS	1 130 €
NEUILLY-SUR-SEINE	991 €
NOISY-LE-GRAND	911 €
BOULOGNE-BILLANCOURT	585 €
ÉPINAY-SUR-SEINE	456 €
▶ MAISONS-ALFORT	313 €
ISSY-LES-MOULINEAUX	159 €



Source : site internet MINEFI (CG 2023), mise en ligne 08/11/2024

ENGAGEMENTS TENUS !

Près de **80%** des projets de mandat 2020-2026 et près de **90%** des projets clés déjà réalisés

DES DÉPENSES MAÎTRISÉES

Maisons-Alfort continue à avoir les dépenses de fonctionnement les plus faibles de la Métropole, parmi les 36 communes de + de 50 000 habitants. Elles sont ainsi 41 % moins élevées par rapport à la moyenne des villes comparables de la Métropole du Grand Paris (MGP).

PARIS	3 486 €
SAINT-OUEN	2 706 €
NANTERRE	2 636 €
IVRY-SUR-SEINE	2 492 €
COURBEVOIE	2 483 €
LEVALLOIS-PERRET	2 427 €
PANTIN	2 416 €
BOBIGNY	2 415 €
RUEIL-MALMAISON	2 325 €
ISSY-LES-MOULINEAUX	2 230 €
DRANCY	2 208 €
CLICHY	2 095 €
MONTREUIL	2 089 €
SAINT-DENIS	2 034 €
VITRY-SUR-SEINE	1 998 €
AULNAY-SOUS-BOIS	1 941 €
CRETEIL	1 938 €
BOULOGNE-BILLANCOURT	1 931 €
AUBERVILLIERS	1 926 €
FONTENAY-SOUS-BOIS	1 903 €
BONDY	1 848 €
LE BLANC-MESNIL	1 844 €
ANTONY	1 802 €
NOISY-LE-GRAND	1 799 €
VILLEJUIF	1 782 €
NEUILLY-SUR-SEINE	1 746 €
CLAMART	1 737 €
ARGENTEUIL	1 706 €
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	1 700 €
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	1 669 €
SEVRAN	1 661 €
ÉPINAY-SUR-SEINE	1 615 €
COLOMBES	1 543 €
ASNIÈRES-SUR-SEINE	1 428 €
VINCENNES	1 390 €
▶ MAISON-ALFORT	1 171 €



Source : site internet MINEFI (CG 2023), mise en ligne 08/11/2024

UNE FISCALITÉ MODÉRÉE

Avec un taux communal de taxe foncière bâtie de 28,62 %, Maisons-Alfort se situe bien en deçà des moyennes nationale (39,42 %) et départementale (36,72 %). La Ville applique ainsi la pression fiscale sur les familles la plus faible des villes comparables du Val-de-Marne (0,85).

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	1,31
BONNEUIL-SUR-MARNE	1,29
VILLENEUVE-LE-ROI	1,25
CRÉTEIL	1,25
SUCY-EN-BRIE	1,24
GENTILLY	1,23
VILLEJUIF	1,23
CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE	1,22
ABLON-SUR-SEINE	1,21
CACHAN	1,21
IVRY-SUR-SEINE	1,19
VILLECRESNES	1,18
ORMESSON-SUR-MARNE	1,18
VILLIERS-SUR-MARNE	1,17
LIMEIL-BRÉVANNES	1,17
JOINVILLE-LE-PONT	1,17
CHOISY-LE-ROI	1,16
LA QUEUE-EN-BRIE	1,16
ALFORTVILLE	1,16
BOISSY-SAINT-LÉGER	1,15
L'HAY-LES-ROSES	1,15
LE KREMLIN-BICÈTRE	1,14
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	1,13
VALENTON	1,12
FRESNES	1,10
MAROLLES-EN-BRIE	1,08
ORLY	1,08
ARCUEIL	1,07
LE PLESSIS-TREVISE	1,07
PERIGNY-SUR-YERRES	1,07
MANDRES-LES-ROSES	1,07
NOISEAU	1,06
FONTENAY-SOUS-BOIS	1,03
VITRY-SUR-SEINE	1,02
BRY-SUR-MARNE	1,00
SANTENY	0,98
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	0,98
NOGENT-SUR-MARNE	0,97
SAINT-MANDÉ	0,93
LE PERREUX-SUR-MARNE	0,93
VINCENNES	0,92
SAINT-MAURICE	0,87
▶ MAISON-ALFORT	0,85
CHEVILLY-LARUE	0,78
THIAIS	0,77
CHARENTON-LE-PONT	0,75
RUNGIS	0,46



Source : observatoire des finances publiques (OFGL octobre 2024)

0 % de hausse des taux communaux de taxes foncières bâties et non bâties en 2025

Si Maisons-Alfort dépensait autant que la moyenne des villes de +50 000 habitants du Val-de-Marne, il faudrait doubler les impôts payés par tous les Maisonnais au titre des taxes directes locales.

INVESTISSEMENTS

Ces projets qui vont voir le jour en 2025

Retrouvez les grands projets qui sont au cœur des priorités de la Ville en 2025 pour un **total de 19,5 millions d'euros d'investissement**, reports de crédits inclus. De nouveaux projets qui permettent de répondre à la volonté de maintenir un haut niveau de services et d'équipements publics pour améliorer toujours plus la qualité de vie des Maisonnais de toutes les générations et dans tous les quartiers.

Réaménagement complet du square René

Débutés fin 2024, les travaux d'aménagement et de végétalisation du square René Coty s'achèveront en 2025.
700 000 € (crédits complémentaires).



Végétalisation de l'élémentaire Pasteur

Cette année, c'est au tour de l'élémentaire Pasteur de bénéficier du programme municipal de rénovation et de végétalisation des cours d'école.
220 000 €



Mise en service de la vidéoprotection et du CSU

Ouverture du Centre de Supervision Urbain (CSU), auquel sont reliés les 75 caméras installées dans tous les quartiers de la ville. En parallèle, la police municipale emménagera dans ses nouveaux locaux d'ici quelques semaines.
500 000 € en 2025 (4,1 millions d'€ au total)

• Futur commissariat de police

De nouveaux locaux modernes pour les forces de police livrés au dernier trimestre 2025.

• Réfection de la toiture

Maternelle Edouard Herriot

Installation de panneaux solaires sur le toit du bâtiment.

100 000 €

• Groupe scolaire Parmentier

Dernière phase du ravalement des façades et remplacement des menuiseries.

200 000 €

• Palais des Sports

Rénovation extérieure et création d'un pôle handisport.

200 000 €



Rénovation du parvis du groupe scolaire Charles Péguy

Dans le prolongement du nouveau parvis Liberté réalisé en 2021, la rénovation de l'avenue de la Liberté va se poursuivre au niveau du parvis du groupe scolaire Charles Péguy.

250 000 €

• Ecoles Charles Péguy

Rénovation des sanitaires au sein de la maternelle et de l'élémentaire.

135 000 €

• Plan 1 000 arbres

Achévé avec un an d'avance, le plan 1 000 arbres supplémentaires se poursuit, à destination des Maisonnais, des bailleurs sociaux et dans l'espace public.

350 000 €

• Entretien renforcé dans les écoles

Un programme renforcé de remise en peinture, de traitement des sols et de sécurisation est prévu en 2025.

460 000 €



Coty



Juilliottes

Berlioz

Création d'une plage sur les bords de Marne

Mené en concertation avec le Territoire Paris Est Marne&Bois, ce projet consiste à créer une nouvelle plage qui sera située à la place de l'actuel square des Petits Pirates, qui sera agrandi et déplacé à proximité, offrant ainsi un espace de jeux et de détente de 4 000 m².

• NECC

En 2025, les travaux de rénovation, qui ont accusé du retard suite à un incendie accidentel, se poursuivront pour une mise en service du nouveau NECC à la rentrée. **665 000 €** (en report de crédits).



• Parc La Fontaine

Aménagement de nouveaux terrains de pétanque **150 000 €** et réfection de deux terrains de tennis **100 000 €**

• Élémentaire Saint-Exupéry

Rénovation des sanitaires. **60 000 €**

Rénovation de la rue Danielle Casanova

Dans le cadre du programme d'ampleur de rénovation de la voirie **830 000 €** la réfection de la rue Danielle Casanova **200 000 €**



Création d'une nouvelle piste cyclable avenue de Verdun

Pilotée par le Département, création d'une promenade partagée cyclistes/piétons sur les bords de Marne, avenue de Verdun dans le quartier des Planètes. **124 979 € financés par la Ville et 5,5 millions d'€ au total**



Embellissement de la galerie des Juilliottes

Lieu emblématique du quartier, la galerie des Juilliottes bénéficiera de nouveaux travaux d'embellissements. **300 000 €**



Agrandissement du Relais Petite Enfance

L'ex-RAM, devenu le Relais Petite Enfance bénéficiera d'une rénovation complète et d'un agrandissement de ses locaux. **200 000 €**



• Conservatoire municipal Henri Dutilleux

Les travaux de rénovation et d'agrandissement consécutifs au déménagement en 2024 des locaux de la Mission Locale, débiteront en 2025. **540 000 €**

• Maternelle Berlioz

Rénovation des sanitaires. **75 000 €**

• Parc des Hannetons

Le remplacement de l'aire de jeux pour les enfants sera réalisé cet été. **200 000 €**

• Ensemble Georges Pompidou

Deuxième phase de la rénovation du réseau d'eau des écoles et du gymnase. **400 000 €**

• Modernisation de l'éclairage public

L'éclairage LED continue à être déployé sur l'ensemble des bâtiments municipaux **150 000 €**. Les réseaux enterrés bénéficieront également d'une rénovation **175 000 €**

• Travaux en régie :

1,5 à 2 millions d'€ sont budgétés chaque année pour des travaux réalisés en régie.